

Dans cette belle propriété*) qui sera, avec le noble château de Preisch, la résidence habituelle des de Gargan, naîtront les trois derniers des 10 enfants de Gargan.

Comme le baron de Gargan n'avait pas transporté son domicile en France il vit annuler son option. Et c'est pour empêcher les conséquences de cette invalidation qu'il se fit naturaliser luxembourgeois (10. 8. 1877).

C'est à Preisch que décédèrent les deux époux : Madame de Gargan le 3. 11. 1913 et son mari le 26. 8. 1920. Ils laissèrent le souvenir de grands bienfaiteurs, surtout dans les milieux catholiques. Aussi ne sera-t-on pas étonné de retrouver leurs armoiries dans plus d'un lieu sacré du Luxembourg et de Lorraine et jusqu'en Palestine.

Accolées à celles des Pescatore, les armes des Gargan avaient surmonté la verrière représentant le couronnement de la statue de N.-D. par Pie IX en 1866 et qui se trouvait sur la façade de la *Cathédrale* de 1879 jusqu'en 1945, où, endommagée par suite de l'éclatement de l'obus qui frappa l'Hôtel de Ville, elle dut être remplacée. — Des quatre vitraux faits par Linster et ornant le chœur de l'église de *Mondorf*, deux sont des dons des époux de Gargan. (4)



CHARLES-AUGUSTE DE GARGAN

Ayant été frappée des résultats encourageants réalisés en France par les patronages, Madame de Gargan s'était concertée en 1882 avec d'autres dames bien pensantes pour permettre à l'abbé Charles Mullendorff l'ouverture de l'*Ecole des dimanches* pour jeunes filles. (5)

VI 45. — THERESE DE GARGAN, l'aînée des enfants de Gargan, née à Preisch, le 18. 3. 1860, fut tenue sur les fonts baptismaux par son grand-oncle GUILLAUME PESCATORE. Elle épousa en 1883 à Luxembourg le comte Georges de Mitry et en eut 6 enfants.

Madame de Mitry décéda à Paris, en 1914.

VI 46. — CHARLES AUGUSTE DE GARGAN,

né le 28. 3. 1861, eut pour marraine Madame ANTOINE PESCATORE-BEVING, sa bisaiseule. Il prit pour femme Mademoiselle Irunberry de Salaberry et mourut au château de Bétange, le 29. 12. 1902. Une de ses

*) La vente publique, en 1948, des objets d'art de la succession Le Gallais-de Gargan c'est-à-dire provenant en majeure partie des époux de Gargan-Pescatore, permit en une certaine mesure de se rendre compte du goût artistique d'une des plus riches familles de la contrée. Si les taques, porcelaines, faïences et meubles étaient de valeur, les tableaux l'étaient moins. Et l'on était frappé du fait que jusqu'à la date de leur évaluation par des experts, les plus remarquables d'entre les tableaux étaient considérés - à tort - comme des originaux (Ruysdael, Teniers, Ribera, Vestier, Corot).